



## PRÉFET DES ARDENNES

Cabinet  
Bureau de gestion de crise,  
de défense et de sécurité nationale

# ALERTE

**Destinataires : Tous les Maires et les Services :** Sous-Préfectures (SEDAN, RETHEL, VOUZIERS), Groupement de Gendarmerie (CORG), Délégation Militaire Départementale, Direction Départementale de la Sécurité Publique, SDIS (CTA), DDT, Conseil Départemental (Routes), DIR Nord, DDCSPP, ARS, DREAL, DSDEN, SAMU, ENEDIS, GrDF, Orange, SNCF, RTE, VNF, Adrasec 08, COZ

### BULLETIN DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

#### **VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORANGE NEIGE-VERGLAS Valable pour le mardi 6 février 2018 de 0h00 à 22h00**

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes a été placé en vigilance ORANGE Neige-Verglas. Météo France annonce un épisode neigeux suffisamment notable pour générer des difficultés de circulation et perturber certaines activités économiques. Le préfet appelle les usagers de la route à la plus grande prudence et à différer leurs déplacements dans la mesure du possible.

#### **Situation actuelle :**

Après quelques averses de neige tombées cette nuit sur le département, le temps est actuellement sec dans l'ensemble.

#### **Evolution prévue :**

Une perturbation méditerranéenne progresse vers le nord et concerne la Bourgogne en cette journée de lundi. Les chutes de neige faiblissent en fin d'après-midi sur le sud de la Bourgogne et remontent vers le nord pour gagner la Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Yonne.

Sur l'épisode, les quantités de neige attendues sur les Ardennes, la Haute-Marne et la Lorraine resteront assez faibles, de l'ordre de 1 à 3cm, mais en seconde partie de nuit de lundi à mardi et en début de matinée de mardi il faudra se méfier de bruines verglaçantes qui pourront rendre les chaussées très glissantes, avec des températures minimales souvent comprises entre 0 et -1 degrés.

En cours de journée de mardi, les chutes de neige redeviendront plus faibles par l'est.

#### **Conséquences possibles:**

- des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour le département, sont attendus
- les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés
- les risques d'accident sont accrus
- quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone

**Conseils de comportement:**

- **soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer**
- **privilégiez les transports en commun**
- **renseignez-vous sur les conditions de circulation sur les sites de la DIR Nord ([www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr)) et du Conseil départemental**
- **préparez votre déplacement et votre itinéraire**
- **respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place**
- **facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation**
- **protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux**
- **ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol**
- **installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments**
- **n'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero; etc) ou les chauffages d'appoint à combustion en continu, ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence**

Charleville-Mézières, le 5 février 2018

Pour le préfet, et par délégation,  
La directrice des services du cabinet,



Anne GABRELLE